

CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PASTORALE DES MIGRANTS
ET DES PERSONNES EN DEPLACEMENT

Message pour le Dimanche de la Mer 2010

(11 juillet 2010)

Chers aumôniers, volontaires, amis et promoteurs de l'Apostolat de la Mer,

L'Organisation Maritime Internationale (OMI) a déclaré le 2010 « Année du marin » afin de rendre hommage au 1,5 million de marins du fait de leur contribution unique à la société, et faire connaître davantage les situations difficiles créées par la nature, mais souvent également par l'homme, dans lesquelles beaucoup d'entre eux se trouvent, lorsqu'ils naviguent sur les mers du monde.

Etant donné que les marins sont habituellement considérés comme des « personnes invisibles », transitant rapidement dans les ports, la célébration annuelle de ce Dimanche invite les communautés chrétiennes à les voir et à les reconnaître comme des « personnes réelles » qui, à travers leur travail difficile et leurs sacrifices, rendent notre vie plus facile.

Les marins sont des travailleurs différents de ceux à terre, car nous ne les voyons pas se rendre au travail chaque jour. Leur contrat exige qu'ils quittent femmes, enfants, familles et amis pour une longue période de temps. Ils naviguent de port en port, dans des lieux souvent isolés en ayant peu de temps à disposition pour descendre à terre avant de reprendre la mer. Le périmètre du bateau représente la limite de leur monde, l'espace confiné de leur cabine est leur maison et ils travaillent au contact de personnes de différentes nationalités et religions, utilisant souvent une « Babel de langues » pour communiquer. Pour les marins, la solitude est un compagnon permanent et les injustices sont fréquentes. De plus, en ces temps de crise économique, les équipages sont souvent abandonnés dans des ports étrangers, les attaques des pirates deviennent plus fréquentes et, lorsqu'un accident a lieu, la criminalisation et la détention sont parfois le prix qu'ils paient à la place de l'armateur ou de l'affréteur.

Les progrès technologiques ont apporté de nombreux changements dans le monde maritime, en améliorant la sécurité et la fiabilité des navires et les temps rapides d'escale dans les ports, mais la situation n'a pas beaucoup changé en ce qui concerne les besoins humains des marins et des pêcheurs. Ces besoins sont simples : un accueil chaleureux dans un pays étranger, une camionnette pour les transporter en ville, un téléphone ou un ordinateur pour contacter leur famille et leurs proches, un prêtre pour célébrer la Sainte Messe - s'ils sont catholiques - ou les bénir, un ami pour écouter leurs récits et leurs problèmes, un volontaire ou un agent pastoral pour leur rendre visite à l'hôpital ou en prison.

L'Apostolat de la Mer a été fondé par un petit groupe de personnes généreuses, à Glasgow, le 4 octobre 1920, pour apporter une assistance spirituelle et matérielle aux marins catholiques

« oubliés » et pour répondre à leurs besoins. Depuis, il s'est développé au-delà de toute attente, et en reparcourant ses modestes débuts, nous pouvons voir la main providentielle de Dieu dans la façon dont l'Apostolat s'est diffusé partout dans le monde.

Apporter une attention pastorale, en particulier à travers les visites à bord des navires, aux marins et aux pêcheurs, demeure notre principale préoccupation, comme à l'origine de cet Apostolat. C'est pourquoi, nous voudrions encourager chacun à soutenir cette « Œuvre » en espérant que les Eglises locales participeront toujours davantage à cette pastorale.

L'Apostolat de la Mer, à travers son réseau « Stella Maris » et ses centres partout dans le monde, est toujours disponible pour répondre aux requêtes des marins, en les accueillant pour qu'ils se sentent « comme chez eux loin de chez eux » et en rendant leur vie un peu plus facile.

Les aumôniers et les volontaires dans de nombreux ports du monde visitent des centaines de navires, accueillent des milliers de marins de toutes religions et nationalités, leur fournissant une assistance psychologique, des vêtements, des cartes de téléphone, de l'argent et en leur offrant un « refuge de sûreté et de sécurité » dans des temps de crise et également, de façon importante, ils contribuent à maintenir dans leur vie l'ouverture aux valeurs transcendantes.

Au niveau international et national, l'Apostolat de la Mer accomplit également un travail de défense des droits pour promouvoir les droits des marins et assurer la justice pour eux.

En commémorant le 90^e anniversaire de sa fondation et en célébrant l'Année du Marin, nous désirons lancer un appel aux Etats afin qu'ils ratifient le plus rapidement possible la Convention du travail maritime de 2006, qui représente un instrument fondamental pour améliorer les conditions de travail et de vie des marins.

Enfin, en cette occasion, nous invitons chacun à s'arrêter un moment et à prier pour eux et pour leur familles en confiant à Marie, *Etoile de la Mer*, les aumôniers et les volontaires qui, chaque jour, marchent généreusement le long des embarcadères, gravissent les passerelles et manifestent leur amour et leur sollicitude pour « ceux qui, pour des raisons diverses, vivent et travaillent dans le secteur maritime » (Motu Proprio *Stella Maris*, Introduction).

S.Exc. Mgr Antonio Maria Vegliò
Président

S.Exc. Mgr Agostino Marchetto
Secrétaire